DEMANDE INITIALE
D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR UNE TERRASSE OU UN ETALAGE

Adresser la demande au service stationnement-droits de place au 32, rue de Brest 29000 Quimper
02 98 98 87 73 valerie.bourdon@quimper.bzh

1. **Renseignements et pièces à fournir :**

Renseignements :

Raison sociale :…… Dénomination :……
N° Siret :……
Adresse du commerce :……..
Numéro de téléphone :……...
Nom et prénom du propriétaire :……...
Nom et prénom du gérant si différent de celui du propriétaire :……..

Pièces à fournir :

- Un extrait KBis de moins de 3 mois
- Une attestation d'assurance RC Professionnelle
- Un courrier de demande d'autorisation d'occupation du domaine public
- Un plan de situation
- Un plan de masse détaillé échelle 1:100ème
- Une photo de la façade commerciale
- Le descriptif du mobilier souhaité (table, chaise, parasol, portant, vitrine…).avec documentation si possible

1. **Instruction ABF** ***(Contact : 3, rue Brizeux 29000 Quimper Tel. : 02 98 95 32 02.)***

AVIS DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE:

Cachet ABF Signature

Aucune autorisation ne sera délivrée sans l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France.